

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

Témoignages des pionniers des relations franco-québécoises

28 février 2014

Québec

Intervieweur : Robert Trudel

Interviewé : Jacques Joli-Cœur

00:00:00:00	
00:00:03:00	Robert Trudel : Nous sommes le 28 février 2014 aujourd'hui et je voudrais vous remercier, M. Jacques Joli-Cœur, d'avoir accepté de participer à l'opération Témoignages de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.
00:00:20:05	Cette opération est pour nous très importante parce qu'elle permet, comme son nom l'indique, de recueillir les témoignages de ceux qui ont agi dans le cadre des relations franco-québécoises pour leur développement et leur épanouissement dans les années 1960, 1970, 1980.
00:00:39:21	En octobre 1963 s'est tenue à Montréal une grande exposition technique et culturelle française au Palais du commerce de Montréal, exposition inaugurée par le ministre André Malraux. Est-ce que vous vous souvenez de cet événement et surtout, quelle perception aviez-vous de la France à ce moment-là ?
00:01:07:22	Jacques Joli-Cœur : Eh bien d'abord, j'y suis allé. <i>Veni, vidi, vici</i> . La France n'était pas uniquement les classiques du XVII ^e siècle. C'était un pays de l'innovation, un pays moderne. C'est là où un grand maire francophile, Jean Drapeau, trouvait beaucoup d'inspiration. Le métro est le plus bel exemple. Et, oui, que la France ne soit plus ce pays frivole qui changeait de premier ministre aux trois mois, qui a des instituts de recherche, des secteurs, des créneaux remarquables. Et surtout, qui a une gouverne politique.
00:01:58:05	Parce qu'on avait vécu, évidemment, la Quatrième République, la fin de la Quatrième République. Et voir le général de Gaulle aux affaires, et tout ce qui en découlait, eh bien oui, c'était très stimulant pour nous, Canadiens français, qui n'étions pas encore Québécois. Cette mutation est arrivée comme la mutation des... Quelques années plus tard, sous M. Bertrand, où nous sommes passés, comme les papillons quand nous sommes passés, en quelques mois, quelques nuits, de Canadiens français catholiques à Québécois. Alors, c'était des moments d'effervescence exceptionnels.
00:02:43:20	RT : À l'automne 1970, vous intégrez le ministère des Affaires intergouvernementales et vous êtes assigné au comité interministériel chargé de la mise en œuvre de la coopération franco-québécoise dans le domaine de la santé. En quoi consistaient ces échanges dans le domaine de la santé ?

00:03:06:23	JJC : Ça touchait les recteurs des quatre facultés de médecine du Québec et leurs vis-à-vis français. L'Inserm, en France, et l'Institut de recherche médicale du Québec. C'était un programme d'échange dans un contexte qui n'était pas évident parce que la plupart de nos médecins, la guerre ayant passé, etc., notre corps médical était essentiellement de formation américaine et n'avait pas un biais très, très favorable à la médecine d'ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada anglais.
00:03:53:26	Alors oui, j'ai fait montre, alors, de beaucoup de diplomatie et, qui sait, un voyage à Paris... « Paris vaut bien une messe », dit un certain Henri IV. Eh bien on a appâté, petit à petit, les quatre recteurs des facultés du Québec et les centres de recherche pour des échanges à tous les niveaux : internes, résidents, chercheurs, etc. Et avec les sommités de part et d'autre, entre le Québec et la France.
00:04:28:18	RT : Au cours des années 1960 et 1970, le Québec a accueilli des VSNA (Volontaires de la sécurité nationale à l'étranger), donc des volontaires français, qui étaient envoyés par le gouvernement français à Paris. Ces VSNA ont travaillé dans la fonction publique, notamment, hors le milieu de l'éducation. Est-ce que vous pouvez nous faire part de votre évaluation de la venue des VSNA au Québec ? Est-ce que, à votre avis, leur apport a été utile ou pas ?
00:05:08:16	JJC : Ce sont des contingents, des cohortes de 30 à 60, pendant cinq, six ans que ce programme a existé. Et puis, ma foi, si vous mangez des fromages fins au Québec aujourd'hui, c'est parce qu'il y a eu une quinzaine de VSNA, des instituts français de laiterie et autres qui ont été chez Caillé, une fromagerie à Saint-Raymond, à Saint-Hyacinthe... Et c'est là où on a appris à faire d'autres fromages que le merveilleux cheddar qui était notre monopole, n'est-ce pas ? À telle enseigne, d'ailleurs, que le cheddar Perron alimente toujours la table de Sa Majesté Élisabeth II.
00:06:01:28	Dans le domaine de l'énergie, la première politique de l'énergie au Québec, ça a été fait au ministère des Richesses naturelles, en très bonne partie grâce à des jeunes VSNA. À Montréal, on a eu un organisme qui était un centre de recherche, à Montréal, à la Place Bonaventure, scientifique franco-québécois qui précédait l'Internet bien sûr et les échanges d'aujourd'hui.
00:06:41:12	Alors oui, ça a été très utile et très pertinent et puis, ma foi, plusieurs d'entre eux ont fait comme les soldats du roi. Ils se sont établis au Québec et sont devenus de Grands Québécois.

00:06:57:00	<p>RT : En 1972, vous êtes nommé secrétaire du comité interministériel de la visite du premier ministre Robert Bourassa en France. Le directeur du comité, le sous-ministre Arthur Tremblay, visait l'élargissement de la coopération franco-québécoise dans tous les domaines. Les travaux du comité aboutiront, après négociation avec le Consulat général de France au texte qui s'intitule « Relevé des conclusions et des décisions arrêtées au cours des entretiens entre le premier ministre du Québec et le gouvernement français », que les premiers ministres Robert Bourassa et Jacques Chirac signeront à Paris le 5 décembre 1974. Ces accords dits Bourassa-Chirac sont très élaborés et couvrent, de façon concrète, sept sujets, qu'il vaut la peine de rappeler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dix ans de coopération franco-québécoise • Le français, langue de la technique et du travail • La coopération industrielle • Les transports • La mobilité des personnes • Les richesses naturelles • Les communications <p>Donc on voit que cet accord avait vraiment une grande ambition. Dans quel contexte s'est déroulé le voyage officiel de Robert Bourassa, premier ministre, dans la lignée des présidents Charles de Gaulle-Georges Pompidou-Valéry Giscard d'Estaing ? Rappelons que Giscard avait été critique des déclarations de de Gaulle au Québec en juillet 1967 pour dire le moins. Donc comment s'est déroulé le voyage officiel du premier ministre Robert Bourassa ?</p>
00:08:42:01	<p>JJC : Il faut situer les choses dans leur contexte. D'abord, j'ai eu le privilège d'être un disciple d'Arthur Tremblay. Arthur Tremblay... On a un Rapport Parent, et c'est celui qui a fait l'éducation au Québec que nous connaissons aujourd'hui. Et ce Arthur Tremblay, après avoir quitté l'éducation, est devenu président-directeur général de l'office de promotion et de développement du Québec. Donc il a mis la main à la pâte de tous les projets de toute nature dans l'ensemble du Québec. Alors il avait une ouverture d'esprit exceptionnelle et entendait l'exercer auprès de ses collègues des différents ministères et du Québec.</p>
00:09:33:03	<p>Il y a un contexte politique aussi. Le décès de Georges Pompidou, l'arrivée de Giscard d'Estaing, et vous avez mentionné qu'il avait eu beaucoup de réserve sinon plus aux déclarations du général de Gaulle de là-haut, du balcon. Et on craignait bien, nous les Québécois, qu'il nous prenne de haut, d'autant qu'il était très courtois et quasi siamois d'un dénommé Pierre Elliott Trudeau, qui était... qui se donnait comme mission de faire disparaître au moins la coopération franco-québécoise à défaut de tout le Québec. Alors il y a eu une émulation. Le premier ministre de l'époque a donné la voie libre, totale, à M. Arthur Tremblay.</p>

00:10:33:17	<p>Il faut savoir aussi que ce premier ministre, ce Robert Bourassa, fait du français la langue officielle du Québec. On peut le déclarer comme ça, mais ça ne se fait pas automatiquement. Nous étions à l'époque, nous, les francophones du Québec, un peu comme les Israéliens. Il fallait nous construire une langue technique, une langue française, parce que tout était venu de l'extérieur. Il y a eu la mise en place de l'office de la langue française, de la terminologie. Et c'est M. Tremblay qui a convaincu le gouvernement du Québec et le gouvernement français que pour y arriver, il y avait là objet d'une coopération exceptionnelle.</p>
00:11:30:26	<p>Alors ça a été la terminologie bien sûr, mais au-delà de la terminologie, les équipes de francisation québécoises qui sont allées dans des entreprises en France et réciproquement. À telle enseigne que la nouvelle raffinerie de pétrole, maintenant Ultramar, à Québec, a été, ma foi, la première raffinerie de pétrole au monde à être administrée, gérée, à fonctionner en français. Et en français parfait et non pas en français. Alors ça, ça a été un volet importantissime. Il y avait aussi, au-delà de la question de la langue... ça a été un succès remarquable, ça a pris quelques années... tous les secteurs de la vision de développement du Québec qui y est passée. Que ce soit les mines, que ce soit Mirabel, qui était à l'époque à la veille d'ouvrir. Que ce soit l'uranium, les centrifugeuses qui auraient pu être au Québec pour les besoins français. Que ce soit le satellite, qui à l'époque était quelque chose d'exception. Que ce soit la télévision... l'esprit de la télévision française au Québec se trouve. La couverture sociale, qui plus tard est devenue aussi toute la sécurité sociale. Alors c'est une panoplie qui couvre l'ensemble de l'activité de l'État québécois et qui sont bien consignés et qui sont à peu près tous assez bien développés.</p>
00:13:18:04	<p>RT : Au début des années 1970, la Commission permanente de coopération France-Québec avait-elle déjà atteint son rythme de croisière à votre avis ?</p>
00:13:29:26	<p>JJC : En éducation, oui, probablement. Mais son élargissement aux autres activités humaines n'était pas atteint. Ça s'est poursuivi, notamment suite à Chirac-Bourassa.</p>
00:13:49:00	<p>RT : En 1975, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères de France, Jean de Lipkowski, effectue, dans l'ordre, une mission diplomatique à Ottawa, New York et Québec, pour bien signifier que la France et le Québec sont liés par des relations directes et privilégiées.</p> <p>Comment pourriez-vous décrire les relations entre la France et le Québec à ce moment-là, au milieu des années 1970 ? J'ai mentionné Jean de Lipkowski, mais c'est pour illustrer le type de relation qui existait à cette époque.</p>
00:14:27:13	<p>JJC : M. Bourassa a toujours laissé carte blanche pour qu'on établisse très clairement que dans le triangle en question, il y avait une relation Québec-Paris. C'était tout à fait légitime qu'il y ait une relation directe Ottawa-Paris, mais que pour ce qui est de la relation Québec-Paris, c'était une relation tout à fait privilégiée, touchant tous les secteurs de la vie. Et les discours de M. Bourassa, les toasts faits à l'occasion de ce voyage rappellent bien cette volonté gouvernementale québécoise.</p>
00:15:26:22	<p>RT : D'accord. Volonté gouvernementale québécoise incarnée, c'est le cas de le dire, par le premier ministre Robert Bourassa.</p>

00:15:31:27	JJC : Absolument, absolument.
00:15:34:12	<p>RT : Le 15 novembre 1976 voit la victoire du Parti québécois et la formation du gouvernement de René Lévesque. En février 1977, donc quelques mois après, précédé par Bernard Dorin, le ministre français de la Justice et garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, devenu un des interlocuteurs privilégiés pour le Québec, effectue une mission à Québec même.</p> <p>À quelle entente France-Québec la mission d'Alain Peyrefitte donnera-t-elle lieu ? Est-ce qu'il s'agit d'une entente concernant la justice ?</p>
00:16:13:27	JJC : Je vais aller un peu plus loin sur Peyrefitte. Il faut rappeler que les décisions Johnson-Peyrefitte sont des décisions Marcel Masse-Peyrefitte suite au Général... à la visite historique du Général de Gaulle de l'été 67. Ces décisions dites Chirac... dites Johnson-Peyrefitte sont un calque du traité de l'Élysée touchant les relations franco-allemandes. Elles prévoyaient notamment des rencontres des deux cabinets français et québécois, etc. Une copie. On y retrouve l'office franco-québécois, tout comme il y a l'office franco-allemand dans le traité de l'Élysée.
00:17:07:18	Alors c'est bien sûr que suite à l'élection du Parti québécois, il n'y a pas eu besoin de faire de doctorat de sciences politiques pour se rappeler que Peyrefitte était un personnage très important dans le cabinet de Giscard et qu'on l'a travaillé au quart, si vous me permettez l'expression, pour qu'il soit notre interlocuteur privilégié. Et qui a beaucoup inspiré Giscard et l'action du gouvernement français. Alors Bernard Dorin, qui est venu à l'été 1977, nous a rappelé... m'a rappelé que ma foi, les chrysanthèmes, c'était très bien, mais qu'on aimerait se mettre quelque chose sous la dent. Et c'est là où on a défini l'entente sur la justice entre le Québec et la France. Et commencé à préparer ce qui pourrait être intégré dans le voyage de René Lévesque qui allait suivre quelques mois plus tard.
00:18:25:14	RT : D'accord. Je rappelle que l'entente entre le Québec sur la justice porte le titre suivant : c'est <i>L'entente sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative</i> , qui a été signée notamment par Claude Morin, Marc-André Bédard et Alain Peyrefitte dont vous parliez tout à l'heure.
00:18:46:20	<p>En octobre 1977, le premier ministre René Lévesque se rend en visite officielle en France et, en février 1979, il reçoit le premier ministre français Raymond Barre au Québec.</p> <p>Quelles avancées ces visites officielles ont-elles permises dans les relations franco-québécoises ?</p>

00:19:08:27	JJC : Enfin, les relations franco-québécoises ont atteint le niveau de ce qui avait été convenu entre Alain Peyrefitte et Daniel Johnson, à savoir des rencontres au plus haut niveau. M. René Lévesque, nouvellement élu premier ministre souverainiste du Québec, est accueilli en France avec une pompe extraordinaire. Il est accueilli à l'Assemblée nationale, où il est appelé à prendre la parole devant tous les députés, un geste qui n'avait pas eu lieu depuis le président Wilson en 1919. Le président de la République, inspiré beaucoup par Alain Peyrefitte, a défini la politique française à l'égard du Québec pour toujours, pour ainsi dire, en estimant la politique de la non-ingérence et de la non-indifférence, et que la France suivrait le Québec où les Québécois voudraient bien aller. Alors ça a été l'élément le plus important de cette visite officielle de René Lévesque en 77 et qui a mis en marche les visites alternées des premiers ministres du Québec et de la France qui se sont poursuivies depuis ce temps-là, sauf un petit intermède sur M. Bourassa 2.
00:21:03:14	RT : Le jeudi 2 novembre 1978, M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste français, est de passage à Québec, de retour d'un congrès de l'Internationale socialiste à Vancouver. Par qui et comment a-t-il été reçu à Québec à ce moment-là ?
00:21:24:11	JJC : Bien, très modestement, par moi qui étais directeur des affaires d'Europe, je crois. On s'est baladés dans les rues du quartier historique de Québec, on a arrêté à la maison Fornel, la maison de Québec-France, mais où, dans la partie basse, on pouvait voir un plan en relief de l'Empire français d'Amérique. J'ai souvenir, et ça se retrouve dans les journaux de l'époque, d'avoir promené le premier secrétaire dans notre belle ville et d'avoir eu l'occasion de lui faire prendre connaissance de ce qu'a été la Nouvelle-France, de ce qu'elle aurait pu être et de ce qu'est le Québec d'aujourd'hui.
00:22:21:23	Il a été reçu, suivant son rang bien sûr, par le premier ministre, son conseiller diplomatique M. Michaud, le ministre de la culture M. Vaugeois... Mais encore là, suivant le rang qu'il fallait donner au chef du Parti socialiste, mais sans vexer les autorités politiques françaises de l'époque. Et tout ça s'est fort bien déroulé. Et j'imagine que ça a dû être à la satisfaction parce qu'une semaine plus tard, son émule, monsieur l'ancien premier secrétaire, est passé aussi à Québec.
00:23:11:13	RT : D'accord. Vous parlez de Michel Rocard.
00:23:13:02	JJC : C'est bien cela.
00:23:15:10	RT : S'agissant de François Mitterrand, il avait été un adversaire virulent du général de Gaulle. Comment percevait-il le Québec ? Est-ce que son séjour à Québec lui a permis d'avoir accès à des informations, d'avoir accès à une autre perspective concernant le Québec ?

00:23:38:26	<p>JJC : Comme bien des gens de cette génération, ou un peu plus jeunes et j'ai à l'esprit Pierre Trudeau bien sûr, le nationalisme, tout nationalisme est une sorte de mal congénital qui gangrène et qui fait problème à tous les égards. Alors Mitterrand, à cause de son antinationalisme, a toujours eu des relations avec un peu de circonspection, mais avec un respect énorme de ce que nous étions, de ce que nous sommes. À telle enseigne d'ailleurs qu'il a refusé de se soumettre à Trudeau et de commander un sommet de la francophonie sans la juste participation du Québec. Alors ça, il a bien compris les enjeux. Mais son antinationalisme lui a fait prendre une opinion différente de celle du Général de Gaulle, qui était pour les nations, quoi. Mais sa porte a toujours été ouverte. Et j'ai un souvenir très ému de la visite de M. Jacques Parizeau à Paris, en janvier 1995, alors que le Président était à la fin... à la fin de vie, à toutes fins pratiques. La visite de Parizeau de janvier 1995 était la dernière grande visite officielle qu'a acceptée Mitterrand. Et je me souviens des propos à la table entre M. Parizeau et le président Mitterrand sur le Québec, sur son écoute du Québec. C'était très émouvant.</p>
00:25:51:12	<p>RT : Vous serez chef du Protocole d'octobre 1979 jusqu'en 1984.</p> <p>Plusieurs analystes considèrent que vous êtes le dernier d'une lignée de chefs du protocole, qui effectuaient des fonctions de conseiller diplomatique et politique, en plus des fonctions de cérémonial d'État, de responsable de l'application de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et celle sur les relations consulaires et responsables des visites du premier ministre à l'étranger. En quoi consistaient vos fonctions de conseiller diplomatique et de conseiller politique du premier ministre, en particulier dans les relations avec la France ?</p>
00:26:33:10	<p>JJC : Moi, j'ai fait carrière au ministère des Relations internationales et j'estime que c'est un privilège et que j'avais une liberté de pensée et un devoir de réflexion encore plus grand que si j'avais été universitaire, pour ainsi dire. Et les premiers ministres, les décideurs politiques ultimement, eh bien, lorsqu'on peut leur prêter, leur susciter des idées, des décisions, sont très preneurs. Alors je me suis toujours senti une grande liberté. Vous parlez de la France, mais une des pratiques dont je suis le plus fier, que j'ai instaurée comme chef du Protocole, c'est de convoquer dans la capitale, une fois l'an, les chefs de poste consulaire de carrière au Québec, pour leur dire les positions du Québec sur différents sujets internes et externes. Ce qui amène ces 32-33 diplomates à faire une note à leur pays et que le mot « Québec » apparaisse au moins une fois l'an dans des tas de questions. Avec la France, M. René Lévesque, qui était un américanophile, qui avait eu quelques petits problèmes avec les Français, particulièrement comme journaliste et ses positions sur l'Algérie, eh bien il fallait l'appivoiser petit à petit. Il a accueilli un certain nombre de personnalités françaises et le courant est vite passé. Établir aussi des relations très fonctionnelles entre le premier ministre et la représentation française à Québec. Alors ça a été ma modeste contribution.</p>

00:28:54:04	<p>RT : Vous l'avez évoqué il y a à peine quelques instants. Quel type de relation aviez-vous avec le Consul général de France à Québec ? Est-ce que c'était des relations assez fréquentes, chaque semaine, voire plusieurs fois par semaine, est-ce que vous aviez comme chef du Protocole à ce moment-là, des relations spécifiques au plan diplomatique et politique avec le Consulat général de France à Québec ?</p>
00:29:35:13	<p>JJC : D'abord, comme chef du Protocole, j'ai toujours souhaité que l'interlocuteur privilégié du Consul général de France fût le directeur des affaires françaises ou le sous-ministre des Relations internationales, étant là pour le Protocole. Mais le Protocole, ce n'est pas uniquement les petits fours et tout ce que vous voudrez. Mais c'est aussi l'accompagnement des personnalités. Comme il ne manque pas de personnalités françaises qui passent au Québec, vous comprendrez que pour le Consul général, l'occasion d'échanges, de faire savoir les positions québécoises, d'être pour ainsi dire le porte-parole du Québec, se présentait fréquemment. Et, à ce titre, j'avais des relations très importantes avec le Consulat général, mais je n'étais pas l'interlocuteur attitré de ce Consulat général. Et, pour ce qui est des visites officielles québécoises en France, c'était notre Délégation générale. Comme dans ce métier, on utilise nos canaux le plus loin possible, ça a toujours été par le personnel de la Délégation générale, Chapdelaine et Michaud et les successeurs.</p>
00:31:03:23	<p>RT : La visite du premier ministre français Pierre Maurois, en avril 1982, qui était à la tête alors d'un gouvernement socialiste, a-t-elle représenté un défi particulier, compte tenu des réticences de la gauche envers les relations franco-québécoises, qu'elle avait déjà stigmatisées avec agacement comme étant un héritage gaulliste ?</p>
00:31:26:09	<p>JJC : Il faut dire que oui, j'ai fait beaucoup dans les relations franco-québécoises, mais je ne suis surtout pas le seul. Pour ce qui est de la gauche, notre représentation à Paris, tant au niveau du conseiller politique que du délégué général, a été fait de façon exceptionnelle : le rôle de Mme Louise Beaudoin auprès des milieux de la gauche, la relation privilégiée avec la secrétaire du président Mitterrand et la relation privilégiée aussi du Parti québécois avec le Parti socialiste, de telle sorte qu'au programme du PS de 1981, il y a la 101^e [NDT : il semblerait que ce soit la 110^e : http://discours.vie-publique.fr/notices/083001601.html] résolution qui porte sur le Québec. Alors il y a eu plusieurs artisans à mettre la main à la pâte sans se piler sur les orteils.</p>
00:32:29:14	<p>RT : En 1994, en 1995 et en 1996, vous êtes à nouveau chef du Protocole.</p> <p>Comment avez-vous été associé à la visite du premier ministre Jacques Parizeau à Paris en janvier 1995 ? Bien entendu, il y a eu le rôle du directeur des relations avec la France, de la direction France, il y a eu le sous-ministre et il y a eu le délégué général à Paris, mais est-ce que vous avez été associé d'une façon plus spécifique et particulière à la visite du premier ministre Parizeau en janvier 1995 à Paris ?</p>

00:33:11:00	<p>JJC : Plus que particulière en ce sens que je crois l'avoir avoué que je suis un récidiviste. J'avais fait le Protocole 79-84 et j'ai souvenir qu'au lendemain de la formation du gouvernement Parizeau, M. Landry, notre nouveau ministre, circulait dans les bureaux et m'interpelle en disant : « Salut chef ! » Et je lui réponds sur-le-champ : « Monsieur, de grâce, j'ai donné. Autre chose ! » Quelques jours plus tard, je reçois une communication téléphonique du cabinet du premier ministre disant « M. Joli-Cœur, M. Parizeau et Mme souhaiteraient vous avoir à dîner ce soir. » Alors ça s'est passé ici, le verre de l'amitié, et puis au Saint-Amour, où M. Parizeau m'a fait un devoir d'accepter les fonctions de chef du Protocole. On dit difficilement non à cela évidemment lorsqu'on reçoit des indications semblables. Et bien sûr, que le premier dossier a été celui du voyage en France, où on a formé une équipe merveilleuse avec Roquet, avec Baillargeon, avec la direction du Ministère, et avec nos interlocuteurs français. Mon vis-à-vis était l'ancien Consul général ici, en France... de France à Québec, qui avait été aussi ambassadeur à Ottawa. Son adjointe était Mme Toudic avec laquelle j'avais beaucoup travaillé ici à Québec. Alors oui, tout ça baignait dans l'huile. Un programme très inspirant bien sûr. Très inspirant et puis on a beaucoup travaillé. Vous voyez ici ce magnifique carré de soie, offert à Mme Saint-Jacques, mon épouse, par Philippe Séguin, président de la Cour des comptes. C'est le bicentenaire de la Cour des comptes, mais il était président de l'Assemblée nationale.</p>
00:35:29:19	<p>Il se trouve qu'à l'époque, M. le maire de Paris, un dénommé Jacques Chirac, contrairement à la pratique de nos relations, refusait d'ouvrir la porte de l'hôtel de ville au premier ministre. Et c'est en référant la chose à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui a fait comprendre à Chirac qu'il devait recevoir Parizeau, suivant son rang, et suivant les circonstances politiques d'ici. Laissez-moi vous dire qu'il a livré la marchandise. Un moment dont j'aurai toujours souvenir, c'est l'entretien avec Giscard d'Estaing, qui ont joué considérablement sur la façon dont M. Parizeau allait agir. Si nous avions eu 50 + 1, lui faisant comprendre que la souveraineté, quoi qu'en dise le préambule de la Constitution ovni de 1982, l'État de droit bien sûr, mais Dieu. Et Giscard d'Estaing a fait une belle leçon, disant que la souveraineté, Dieu n'avait qu'en faire. C'était le peuple. Et conséquemment, si le peuple, à 50 + 1, disait oui, eh bien il fallait déclarer la souveraineté sur-le-champ, quitte à ce qu'elle prenne effet dans un six mois, un an, quelque chose. Alors ça, ça a été sur le plan pédagogique l'élément le plus important et l'évolution de la conjoncture en France a fait que Séguin, qui était notre allié pour forcer Chirac à ouvrir la porte de l'hôtel de ville, est le premier qui s'est prononcé en faveur de Chirac. Alors il lui tenait le cordon autour du cou. Et c'est bien sûr que s'il y avait eu 50 + 1, les choses auraient été bien mieux qu'aujourd'hui.</p>
00:37:55:24	<p>RT : D'accord. Je vous remercie d'avoir participé à cette opération, d'avoir apporté votre témoignage sur les relations franco-québécoises, compte tenu de votre expérience au ministère des Relations internationales.</p>
00:38:09:25	<p>JJC : Merci !</p>
00:38:11:11	